



DT - OCEN
Direction générale
Case postale 3920
1211 Genève 3

512161-2020

Genève, le - 1 DEC. 2020

**COMMISSION CONSULTATIVE DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR
A PARTIR DE L'USINE DES CHENEVIERS (CADIOM)**

**Rapport d'activité législature 2018-2023
2^{ème} année
(1^{er} décembre 2019 – 30 novembre 2020)**

I. Bases légales de la commission

- Article 1, alinéa 1, de la loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20);
- Article 4, lettre ee, du règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (RCOF; A 2 20.01);
- Loi octroyant une concession relative à un réseau de distribution de chaleur à partir de l'usine des Cheneviers, du 23 septembre 1999 (loi 8064);
- Articles 2 et 3, du règlement relatif à la commission consultative du réseau de distribution de chaleur à partir de l'usine des Cheneviers, du 9 février 2000.

II. Compétences légales de la commission

- La commission veille à assurer l'information et la concertation entre toutes les parties concernées par cet équipement public et suit la mise en place et la gestion du réseau de distribution de chaleur.

III. Activités de la commission

La commission consultative ne s'est pas réunie durant cette deuxième année de législature faute d'objet à traiter.

IV. Secrétariat de la commission

Le secrétariat de la commission est assuré par l'office cantonal de l'énergie (OCEN).

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- convocation des séances de la commission;
- préparation des ordres du jour et présentation de certaines thématiques
- prise des procès-verbaux de la commission et transmission;
- paiement des jetons de présence;
- préparation d'un rapport d'activité.

V. Frais de la commission

A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)*

Néant.

B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)*

Néant.

C. *Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)*

Néant.

D. *Remboursement de frais (art. 28 RCOF)*

Néant.

Président de la commission :

Monsieur Cédric Petitjean, Directeur Général a.i. de l'office cantonal de l'énergie

